

# ECORNAGE DES BOVINS QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES ?



L'écornage est une pratique consistant à couper les cornes des animaux d'élevage ou à les empêcher de pousser, principalement dans le but de limiter les blessures entre animaux et d'assurer la sécurité de l'éleveur, mais aussi pour faciliter la manipulation des animaux. Lorsque l'écornage est effectué au stade de bourgeon cornual, c'est-à-dire quand la corne n'est pas encore soudée à l'os du crâne, on parle alors d'ébourgeonnage.

**En élevage biologique, l'écornage sur adultes ne peut pas être réalisé de manière systématique.** Dans un cadre dérogatoire, l'ébourgeonnage (donc uniquement sur de jeunes animaux) reste toutefois possible en bio, avec une prise en charge de la douleur. Il s'agit donc là d'une exception au principe de respect de normes élevées en matière de bien-être animal.

**Si cette intervention devrait être évitée autant que possible, la diversité des systèmes et des conduites d'élevage peut justifier des choix différents de la part des éleveurs y compris en bio.** Pour les éleveurs bio habitués à des vaches écornées, il peut aussi être compliqué d'arrêter l'écornage, notamment du fait de contraintes liées à l'existant, telles que la taille et l'aménagement du bâtiment.

Quel que soit leur choix, **l'essentiel est de s'assurer que ces interventions soient réalisées dans les meilleures conditions possibles.** Si l'ébourgeonnage est bien préparé, et que tout est mis en œuvre pour limiter la douleur des veaux, les chantiers d'écornage ne pourront que mieux se dérouler également pour les éleveurs et éleveuses qui s'en chargeront. L'enjeu de ce dépliant est de vous y aider !

## ECORNAGE ET RÉGLEMENTATION BIO

Le cahier des charges encadrant l'agriculture biologique, défini par une réglementation européenne, autorise l'écornage des bovins uniquement par dérogation, sous réserve de justification, et avec une prise en charge de la douleur adaptée.

### EN RÉSUMÉ :

- > Ecornage interdit pour les adultes sauf urgence vétérinaire.
- > De préférence avant 2 mois sauf justification, sans dépassement de l'âge de sevrage.
- > Analgésie obligatoire avant 4 semaines et anesthésie conseillée.
- > Anesthésie locale ou générale obligatoire au-delà.

## LE TEXTE

### RÈGLEMENT (UE) 2018/848

« Les opérations telles que [...] l'écornage peuvent être autorisés à titre exceptionnel, mais uniquement au cas par cas et uniquement lorsque ces pratiques améliorent la santé, le bien-être ou l'hygiène des animaux ou lorsque la sécurité des travailleurs est compromise. L'ablation des bourgeons de corne peut être autorisée au cas par cas, uniquement lorsqu'elle améliore la santé, le bien-être ou l'hygiène des animaux ou lorsque la sécurité des travailleurs est compromise. »

« La souffrance des animaux est réduite au minimum grâce à une anesthésie et/ou analgésie suffisante et à la réalisation des opérations à l'âge le plus approprié par du personnel qualifié. » (Annexe II, Partie 2, §1.7.8)

### GUIDE DE LECTURE FRANÇAIS

« Dans le cas où l'écornage est pratiqué chez des bovins, cette opération doit s'effectuer, de préférence par ébourgeonnage et avant l'âge de 2 mois sauf cas dûment justifié mais ne pouvant excéder l'âge du sevrage.

Avant 4 semaines d'âge, l'analgésie est obligatoire ; l'anesthésie n'est pas obligatoire mais conseillée.

Au-delà de 4 semaines, selon les recommandations du Conseil de l'Europe, l'écornage et l'ébourgeonnage doivent être effectués sous anesthésie locale ou générale, par un vétérinaire ou toute autre personne qualifiée [...].

[...] l'écornage des animaux adultes n'est possible qu'en cas d'urgences vétérinaire dûment justifiées, sous anesthésie »

*NB : La nouvelle réglementation bio (règlement (UE) 2018/848) qui entrera en vigueur au 1er janvier 2022 s'inscrit dans la continuité du règlement actuel. Son interprétation dans le Guide de lecture, document de référence pour les organismes certificateurs, devrait rester la même.*

→ Les produits destinés à prendre en charge la douleur lors des mutilations (produits analgésiques, anesthésiques locaux, ou encore sédatifs) ne comptent pas dans les 3 traitements maximum possibles pour le traitement des maladies.

→ Le vétérinaire peut juger de la nécessité de recourir à l'écornage en cas de problème sur un troupeau de vaches à cornes et le réaliser, par exemple en cas de cornes qui poussent mal, de corne cassée accidentellement, mais aussi sur un animal trop agressif provoquant des blessures récurrentes à ses congénères ou un problème de sécurité pour les travailleurs.



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

MEMBRE DU RÉSEAU



• FNAB •

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS TECHNIQUES SUR  
[WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM](http://WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM)

## ANATOMIE ET DÉVELOPPEMENT DE LA CORNE

A la naissance, les veaux présentent un bourgeon cornual, appelé cornillon, très différent de la corne du veau âgé de quelques semaines ou de l'adulte. Il est composé des cellules d'origine dermique (peau) qui vont fabriquer la corne. À la naissance du veau, ce bourgeon est flottant dans la peau et n'est pas encore rattaché à l'os du crâne (figure 1).

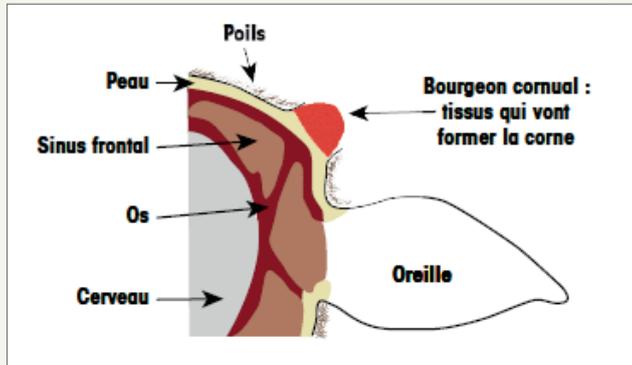


Figure 1 : Durant les premières semaines qui suivent la naissance, le bourgeon cornual est flottant dans la peau

Au fil des jours, ce bourgeon se soude à l'os du crâne de l'animal. Ce développement est plus ou moins rapide selon les animaux et les races, mais il se fait généralement dans les 2 premiers mois de vie. Il entraîne une mise en communication de la corne avec le sinus frontal (cavité, figure 2). La corne et sa région sont alors fortement irriguées grâce à l'artère cornuale et drainées par la veine cornuale, ce qui permet son développement.

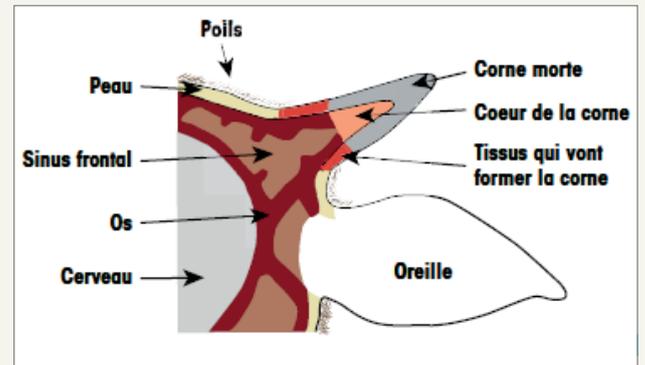


Figure 2 : Au-delà de 2 mois d'âge, la corne en développement est en communication avec les sinus frontaux.

## CONSÉQUENCES PRATIQUES

### VEAUX DE MOINS DE 2 MOIS

Le bourgeon cornual, non soudé à l'os du crâne et encore peu développé, peut être détruit facilement, par cautérisation. Il est recommandé d'utiliser un brûle-corne, dont l'action va couper l'irrigation du bourgeon pour stopper le développement de la corne. L'intervention est généralement sans conséquence sanitaire (éviter cependant les stress durant la période fragile des 15 premiers jours de vie). On parle alors d'ébourgeonnage.

### VEAUX DE PLUS DE 2 MOIS

La corne s'est développée, la zone du bourgeon cornual est richement vascularisée et le système nerveux est développé. La cautérisation est plus difficile, le tissu à brûler plus important et le risque de complications plus grand compte-tenu de l'ouverture du sinus (risques infectieux et hémorragiques, en particulier quand l'écornage cause une plaie). Il est recommandé de réaliser l'intervention sur des veaux âgés de 2 à 4 semaines.

## ÉBOURGEONNAGE CHIMIQUE OU THERMIQUE ?

L'ébourgeonnage peut se faire selon deux méthodes : chimique ou thermique. Étant donnée la douleur générée par l'utilisation de pâte caustique (douleur intense pendant plusieurs jours), **c'est l'ébourgeonnage thermique qui doit absolument être privilégié et être réalisé sur des veaux âgés de 2 à 4 semaines**. L'ébourgeonnage chimique ne peut se justifier que si cette intervention doit être réalisée sur des veaux plus jeunes : le cas échéant, la pâte caustique ne doit jamais être utilisée au-delà de 2 semaines. La prise en charge de la douleur doit alors être adaptée à la méthode. En cas d'ébourgeonnage thermique, l'anesthésique local et l'anti-inflammatoire auront des effets complémentaires (cf. page 3). Et en cas d'ébourgeonnage chimique, un anti-inflammatoire est absolument indispensable.



### PAULINE GARCIA ÉLEVEUSE DE BOVINS ALLAITANTS ET COMPORTEMENTALISTE ANIMALIER

Bien que cela représente un coût non négligeable, le recours à un anti-inflammatoire et à un anesthésique local apporte de nombreux bénéfices, à commencer par l'intérêt, du point de vue éthique, de prendre en charge la douleur du veau. Cela me semble essentiel. Cela rendra aussi le veau plus calme et il communiquera moins de stress à ses congénères qui doivent être ébourgeonnés après lui et qui seront alors plus calmes eux aussi.

Même si la douleur est correctement prise en charge, le veau peut associer l'humain aux sensations et au stress ressentis pendant cette intervention. Il est donc impératif de pratiquer des contacts qui vont apaiser le veau (par exemple en le grattant au niveau du garrot et sur le chanfrein) avant, pendant et après l'intervention. Les jours suivant l'ébourgeonnage, les animaux peuvent se méfier, mais l'éleveur ou l'éleveuse peut aussi recréer du positif dans la relation.



Crédit photo  
Eric Senmartin



## RECOMMANDATIONS POUR UN ÉCORNAGE DANS DE BONNES CONDITIONS

### 1 CONTENIR LE VEAU *De préférence à l'aide d'une cage de contention.*

Les équipements de contention visent à immobiliser la tête du veau pour pouvoir intervenir avec précision, efficacité et en toute sécurité. Le **cornadis**, auquel on peut ajouter un anneau ou un licol, est à réserver aux veaux de races laitières. Ils doivent être solides et adaptés à l'âge du veau. **La cage de contention est à privilégier, elle est indispensable pour les veaux de race allaitante.** Il faut choisir un modèle adapté à la taille des veaux et qui permet une bonne immobilisation de la tête. En habituant le veau à son utilisation avant l'ébourgeonnage, il sera moins stressé.

NB : L'utilisation d'un sédatif permet de réduire le stress du veau. Cela va calmer l'animal, détendre les muscles et faciliter les manipulations. A une dose élevée, le sédatif peut se substituer à la contention.

### 2 RÉALISER LES INJECTIONS POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

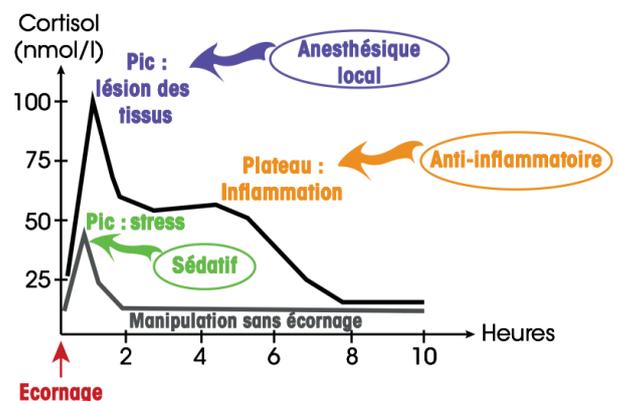
Injecter l'anti-inflammatoire en sous-cutané puis injecter l'anesthésique local en sous-cutané dans la région du nerf cornual. L'injection d'un anti-inflammatoire et d'un anesthésique local est indispensable : ils ont des effets complémentaires sur la douleur.

#### COMPRENDRE LA DOULEUR LIÉE À L'ÉCORNAGE

La zone du cornillon et de la corne est richement innervée. Intervenir sur cette zone provoque donc une douleur, quel que soit l'âge de l'animal.

Cette douleur, indirectement mesurée par le biais du cortisol sanguin (produit par les mammifères lors de situations de stress), comporte 3 composantes :

1. le **stress ressenti par l'animal** du fait des manipulations et de la contention ;
2. une **douleur aigüe lors de l'application du fer** due à la brûlure des tissus ;
3. une **inflammation des tissus cautérisés** qui peut persister au moins 9 heures après l'intervention.



#### PRENDRE EN CHARGE LA DOULEUR

Pour prendre en charge la douleur ressentie par l'animal durant l'ébourgeonnage, il est possible d'agir sur ses différentes composantes : le stress dû aux manipulations (grâce à un sédatif), la sensation de douleur lors de la lésion des tissus de la corne (par un anesthésique) et la douleur inflammatoire post-écornage (via un anti-inflammatoire). Les différents médicaments utilisables sur bovins sont disponibles sur prescription du vétérinaire de l'élevage qui s'assurera préalablement de la possibilité de les utiliser dans de bonnes conditions. Ils doivent être inscrits dans le carnet sanitaire. Leurs conditions d'utilisation et effets sont précisés dans le tableau ci-dessous.

	10 À 15 MN AVANT L'ÉBOURGEONNAGE	15 À 20 MN AVANT L'ÉBOURGEONNAGE
	ANESTHÉSIQUE LOCAL	ANTI-INFLAMMATOIRE
<b>PRINCIPES</b>	Coupe l'influx nerveux douloureux par anesthésie du nerf cornual	Inhibe la réaction inflammatoire et agit contre la douleur post-écornage
<b>COMMENT ADMINISTRER ?</b>	- Injection sous-cutanée dans la région du nerf cornual* - Seringue 10 ml - Aiguille 8x25 mm	- Injection sous-cutanée - Aiguille 0,5x25 mm
<b>EFFETS</b>	Effet : après 10 à 15 mn Durée : 30 mn	Effet : après 20 mn Durée : plusieurs heures (réduction du plateau inflammatoire)
<b>MOLÉCULES ACTIVES</b>	Procaïne - 7 ml/nerf cornual	Méloxicam
<b>INFORMATIONS UTILES</b>	Geste technique : - Attention à ne pas injecter dans la veine cornuale : risques cardio- respiratoires ou nerveux - Potentiel allergisant	- Risques d'œdème au point d'injection - Risques allergiques rares

\* L'anesthésie locale du nerf cornual est réalisée le long d'une arête osseuse située entre l'orbite et le bourgeon cornual. Ce geste peut être appris avec le vétérinaire de l'élevage ou lors d'une formation spécialisée.

### 3 TONDRE LA ZONE DU CORNILLON

Pour bien repérer le bourgeon cornual, limiter l'encrassement du fer et les risques infectieux, et bien visualiser l'anneau de cautérisation après l'ébourgeonnage.



C'est particulièrement important pour pouvoir écorner avant 4 semaines : tondre la zone du cornillon permet de le distinguer facilement dès les 15 premiers jours.

### 4 EBOURGEONNER AVEC LE BON MATÉRIEL

Commencer à ébourgeonner 10 à 15 minutes après avoir réalisé les injections, pour que l'anesthésique local ait le temps de faire effet.

Choisir une taille d'embout adaptée au diamètre du cornillon à cautériser, pour ne pas réaliser une brûlure trop importante. Tirer l'oreille vers l'arrière permet d'éloigner l'artère cornuale et d'éviter l'hémorragie.

Lorsque le fer est chaud, le poser sur le cornillon à la perpendiculaire du crâne et effectuer une rotation de 45° dans les 2 sens pour avoir un anneau de cautérisation uniforme.

L'ébourgeonnage thermique peut se faire sur des veaux de 2 à 8 semaines, mais il est recommandé de ne pas dépasser l'âge de 4 semaines. Cette méthode vise à cautériser les vaisseaux irrigant le bourgeon cornual pour bloquer son développement et entraîner sa destruction. La cautérisation se fait à l'aide d'une résistance métallique ou céramique chauffée à très haute température (500 à 700°C).

Elle entraîne normalement peu de saignements, sauf quand la veine cornuale est touchée, donc peu de risques infectieux. Par contre, elle entraîne une douleur immédiate due à la lésion des tissus qui peut être prise en charge par l'injection d'un anesthésique local (Procaïne par exemple), ainsi qu'une douleur inflammatoire qui sera gérée par l'anti-inflammatoire.

### 5 VÉRIFIER LA CAUTÉRISATION

Un anneau de cautérisation blanc continu doit être visible tout autour du bourgeon cornual. À défaut, il peut être nécessaire de répéter l'ébourgeonnage.

### 6 DÉSINFECTER LA PLAIE

À l'aide d'un spray antiseptique pour limiter les risques infectieux et refroidir les tissus cautérisés. Pour augmenter cet effet, le spray peut être placé au réfrigérateur quelques heures avant l'intervention.

### 7 CONTRÔLER L'ÉTAT DE LA PLAIE

En cas de saignement important, pratiquer un point de compression pendant quelques minutes.

### 8 SURVEILLER LES ANIMAUX ÉBOURGEONNÉS

Pendant les jours qui suivent l'intervention, contrôler l'évolution de la plaie de cautérisation et surveiller les signes de douleur et l'état du veau. Pour le veaux de plus de 2 mois, surveiller notamment l'apparition de symptômes de sinusite : présence de pus, veau qui se frotte la tête ou qui garde la tête basse, apathie, anorexie, fièvre.

#### A NE PAS FAIRE !

- Appuyer fortement, sauf avec le système de type Buddex.
- Pencher le fer ; ce geste augmente les risques de saignements.
- Arracher le cornillon après l'ébourgeonnage ; il tombera tout seul



**POINTS IMPORTANTS À RETENIR :** • Planification du chantier • Contention adaptée • Ebourgeonnage thermique / brûleur • Veaux de 2 à 4 semaines • 3 produits : sédatif (si possible) + anesthésique local + anti-inflammatoire

## QUI CONTACTER ?

LES CONSEILLÈR.E.S TECHNIQUE ÉLEVAGE  
DE BIO NOUVELLE-AQUITAINE

#### MARION ANDREAU

07 63 21 67 38

m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com

#### PHILIPPE DESMAISON

06 21 31 32 65

p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com

#### FABRICE ROCHE

06 62 49 05 29

f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com



Références bibliographiques : *Ecorner les jeunes bovins efficacement, facilement et sans douleur* – 2016 – RMT Bien-être animal - Institut de l'Élevage



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• FNAB •  
Fédération Nationale  
l'Agriculture BIOLOGIQUE

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS TECHNIQUES SUR  
[WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM](http://WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM)

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE

